

**Procès-verbal du congrès annuel de la Coalition de Résistance
pour une Unité Étudiante Syndicale du 29-30 avril 2023**

Adoption de l'ordre du jour

0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Élection du praesidium
 - 0.3 Reconnaissances des affiliations
 - 0.4 Procédures pour la séance tenante
 - 0.5 Adoption de l'ordre du jour
1. Élections
2. Campagne
3. Budget
4. Charte OU Mandat à l'exécutif de la CRUES
 - 4.1 "Chapitre 7"
 - 4.2 "Élections par intérim"
 - 4.3 "Traitement des avis de motion"
5. Dépôt des avis de motion
6. Procédures de fermeture
 - 5.1 Varia
 - 5.2 Fermeture

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Ouverture à 9:59

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par CSU

Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Que Coralie Jean, Alex Vaillant et Jacynthe Lussier assument respectivement les rôles d'animation, tours de paroles - senti et secrétariat.

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

0.3 Reconnaissance des affiliations

Que l'on constate l'affiliation à la CRUES des associations suivantes:

- Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM)
- Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH)
- Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED)
- Association générale des étudiants et étudiantes du Campus de Rimouski (AGECAR)
- Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski (AGECR)
- Association étudiante en anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM)
- Dawson Student Union (DSU)

Que l'on constate que ces associations disposent dès maintenant d'un vote décisionnel

Proposée par AFESPED

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

0.4 Procédures pour la séance tenante

Que l'on utilise le code de procédures préparé par le comité de rédaction et envoyé aux délégations pour la tenue du présent congrès:

Que les associations étudiantes membres aient un droit de vote décisionnel, tel que prévu par la charte;

Que toutes les associations étudiantes contrôlées par leurs membres en assemblée générale aient un droit de vote indicatif, avec les associations facultaires ou de campus ayant 3 votes et les associations modulaires ayant 1 vote;

Que, cependant, les associations modulaires ou départementales dont les personnes membres sont aussi représentées par une association membre facultaire ou de campus n'aient pas de vote indicatif ni décisionnel, en conformité avec la charte;

Que le temps de parole en débat et en plénière soit limité à 2 minutes par intervention;

Que la procédure de vote soit la suivante:

Le vote est pris. S'il y a une double majorité pour la proposition (du vote indicatif et décisionnel), la proposition est adoptée. S'il y a une double majorité contre la proposition, elle est battue. S'il y a divergence entre le vote indicatif et décisionnel, le débat continue. Lorsque le débat est clos, un deuxième vote est pris, mais seul le vote décisionnel compte.

Proposée par AFESPED

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

0.5 Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Élection du praesidium
 - 0.3 Reconnaissances des affiliations
 - 0.4 Procédures pour la séance tenante
 - 0.5 Adoption de l'ordre du jour
1. Élections
2. Campagne
3. Budget
4. Charte
5. Procédures de fermeture
 - 5.1 Varia
 - 5.2 Fermeture

*Proposée par SOGEECOM
Appuyée par AFESPED*

Propositions d'amendements:

Que l'on ajoute un point 0.6 adoption du procès verbal du congrès du 18-19 février 2023

Proposée par AFESPED

Appuyée par UGES

Adoptée à l'unanimité

Que l'on intervertisse les points 1 « élection » et 2 « campagne »

Proposée par CSU

Appuyée par AGEIMQ

Demande de vote

Adoptée à majorité

Que l'on ajoute un point 1 : "charte - composition du conseil exécutif"

Proposée par AGECR

Appuyée par AECS

Question préalable demandée : adoptée à majorité

vote indicatif en faveur, vote décisionnel en défaveur

vote indicatif en faveur, vote décisionnel en défaveur

Battue à majorité

Retour à la principale telle qu'amendée:

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Élection du praesidium

0.3 Reconnaissances des affiliations

0.4 Procédures pour la séance tenante

0.5 Adoption de l'ordre du jour

0.6 Adoption du procès verbal du dernier congrès

1. Campagne

2. Élections

3. Budget

4. Charte

4.1 "Chapitre 7"

4.2 "Élections par intérim"

4.3 "Traitement des avis de motion"

5. Procédures de fermeture

- 5.1 Varia
- 5.2 Fermeture

Adoptée à l'unanimité

0.6 Adoption du procès verbal du congrès des 18 et 19 février 2023

Que le procès verbal du 18 et 19 février 2023 tel que communiqué par le comité logistique soit adopté tel quel

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

1. Campagne

Proposition de plénière de 45 minutes

Proposée par AFESH

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Proposition de campagne:

Considérant le contexte de précarité étudiante et d'inflation qui existe présentement;

Considérant que la non-salarisation des stages et le coût inabordable des transports en communs sont des éléments contribuant à la précarité financière des étudiant.e.s;

Considérant L'insécurité alimentaire qui frappe grandement la communauté étudiante est reliée à sa précarité;

Considérant que la précarité étudiante touche tous.les étudiant.e.s, indépendamment du statut de stagiaire;

Considérant la multiplicité des facteurs qui mènent à la précarité étudiante et que les différents associations membres de la CRUES pourront adapter une campagne sur ce thème selon leurs réalités respectives;

Considérant l'importance d'adopter une campagne politique qui permet de reconnaître et valoriser les luttes régionales et locales, ainsi que l'autonomie des associations membres de la CRUES selon leurs réalités socio-économiques respectives;

Considérant que la réduction des obstacles financiers permet d'améliorer les conditions de vie des personnes étudiantes, mais également de leur permettre de disposer de plus temps à consacrer à l'implication militante.

Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public affectent autant les travailleur.euse.s que les stagiaires, parmi lesquel.le.s sont surreprésenté.e.s les femmes, les parents-étudiant.e.s et les personnes immigrantes;

Considérant que la salarisation des stages contribuerait à réduire le contexte de précarité pour de nombreuses personnes étudiantes, particulièrement dans des professions traditionnellement féminines;

Considérant l'ampleur de la mobilisation pré-existante sur les enjeux de salarisation des stages, notamment dans des milieux habituellement moins mobilisés;

Considérant que le contexte de pénurie de main-d'oeuvre qui favorise notre capacité à construire un rapport de force avec les instances gouvernementales;

Que la CRUES organise une campagne politique combative sur le thème de la précarité étudiante s'échelonnant sur deux (2) ans.

Que la première année de cette campagne porte la salarisation de tous les stages comme revendication principale.

Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de deux semaines de grève à la session d'hiver 2024.

Que le congrès annuel de la session d'hiver 2024 décide de la revendication qui sera portée durant la deuxième année de cette campagne (poursuite d'une salarisation des stages, de la

gratuité des transports en commun ou autre enjeu lié à la précarité étudiante), tout dépendamment du résultat des actions organisées.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AGECAR*

Proposition d'amendement

Que l'on ajoute les deux "que" suivant:

Que cette campagne soit fondée sur une perspective d'accessibilité aux études et d'accès à des conditions de vie décentes, et que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base;

Que l'argumentaire de la première année de la campagne intègre une perspective transversale de transition écologique et sociale, sans en faire l'élément central.

*Proposée par AFESPED
Appuyée par AGECR*

Proposition de sous-amendement:

Que l'on ajoute "telles que les transports en communs gratuits et accessibles" juste après "vie décente"

*Proposée par AGEECLG
Appuyée par DSU*

Question préalable demandé : adoptée à majorité

Battue à majorité

*Question préalable est demandée: adoptée à majorité
Adoptée à majorité*

Proposition privilégiée:

Que l'on prenne une pause de 1h pour aller manger

*Proposée par AFESH
Appuyée par AGECAR*

Adoptée à l'unanimité

Reprise de congrès à 14h17

Retour à la principale telle qu'amendée :

Que la CRUES organise une campagne politique combative sur le thème de la précarité étudiante s'échelonnant sur deux (2) ans.

Que la première année de cette campagne porte sur la salarisation de tous les stages comme revendication principale.

Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de deux semaines de grève à la session d'hiver 2024.

Que le congrès annuel de la session d'hiver 2024 décide de la revendication qui sera portée durant la deuxième année de cette campagne (poursuite d'une salarisation des stages, de la gratuité des transports en commun ou autre enjeu lié à la précarité étudiante), tout dépendamment du résultat des actions organisées.

Que cette campagne soit fondée sur une perspective d'accessibilité aux études et d'accès à des conditions de vie décentes, et que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base;

Que l'argumentaire de la première année de la campagne intègre une perspective transversale de transition écologique et sociale, sans en faire l'élément central.

*Question préalable demandée : adoptée à majorité des deux tiers
Vote indicatif en faveur, vote décisionnel en faveur*

Adoptée à majorité

Proposition:

Considérant que la crise climatique est fortement reliée à la précarité étudiante;

Considérant qu'une grande vague de mobilisation climatique se prépare en septembre 2023;

Considérant que l'absence de la CRUES pendant cette opportunité serait décourageante à l'affiliation de nouvelles associations mobilisées autour de la justice climatique ainsi que honteuse face à l'implication active de syndicats de travailleurs et de groupes autochtones;

Considérant qu'agir comme organe de mobilisation seulement en septembre 2023 pour la justice climatique n'empêche rien à la vision à long terme de la CRUES et de sa grande campagne contre la précarité étudiante et pour la salarisation des stages;

Il est résolu que, seulement pour les grèves et manifestations de septembre 2023, la CRUES se mobilise autour de la justice climatique (et autres enjeux connexes à la discrétion des associations locales)

*Proposée par DSU
Appuyée par AFESPED*

Proposition d'amendement:

Que l'on ajoute le que suivant: Que la CRUES évite les positions réformiste et adopte une approche explicitement combative dans sa mobilisation contre le système actuel

Proposée par AGEVVM

Appuyée par AFESH

Question préalable demandée : adoptée à la majorité des deux tiers

Adoptée à la majorité

Retour à la principale telle qu'amendée:

Il est résolu que, seulement pour les grèves et manifestations de septembre 2023, la CRUES se mobilise autour de la justice climatique (et autres enjeux connexes à la discrétion des associations locales)

Que la CRUES évite les positions réformiste et adopte une approche explicitement combative dans sa mobilisation contre le système actuel

Proposition d'amendement:

Que l'on ajoute après actuel : tout en reconnaissant la valeur de la diversité des tactiques

Proposée par AECSL

Appuyée par AEAUM

Question préalable demandée : adoptée au deux tiers

Adoptée à majorité

Retour à la principale telle qu'amendée

Il est résolu que, seulement pour les grèves et manifestations de septembre 2023, la CRUES se mobilise autour de la justice climatique (et autres enjeux connexes à la discrétion des associations locales)

Que la CRUES évite les positions réformiste et adopte une approche explicitement combative dans sa mobilisation contre le système actuel et en reconnaissant la valeur de la diversité des tactiques

question préalable demandée : Battue

Proposition d'amendement:

Que l'on retire le mot "seulement" dans le premier que

Proposée par MESS

Appuyée par DSU

Adoptée à majorité

Retours à la principale telle qu'amendée deux fois:

Il est résolu que, pour les grèves et manifestations de septembre 2023, la CRUES se mobilise autour de la justice climatique (et autres enjeux connexes à la discrétion des associations locales)

Que la CRUES évite les positions réformiste et adopte une approche explicitement combative dans sa mobilisation contre le système actuel et en reconnaissant la valeur de la diversité des tactiques

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes

Proposée par AFESH

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

2. Élections

Proposition :

Qu'on lève les règlements relatifs à la présence des candidat-e-s lors des élections

Proposée par AFESH

Appuyée par AGE CAR

Adoptée à majorité des deux tiers

Que les élections de ce congrès soient en intérim jusqu'au prochain congrès de l'automne 2023

*Proposée par AGECR
Appuyée par SOGEECOM*

Adoptée à l'unanimité

Nous entrons en processus d'élection

Comité exécutif:

Responsable à la coordination (1):

Le congrès a reçu la candidature de Laurianne Dinucci

Adoptée à majorité absolue

Responsable des finances (1) :

Responsable des relations externes (1):

Le congrès a reçu la candidature de Xavier Gravel

Proposition privilégiée de prendre une pause de 10 minutes

*Proposée par AEMSP
Appuyée par AGE CAR
Battue à majorité*

Proposition privilégiée de prendre une pause de 10 minutes

*Proposée par MESS
Appuyée par DSU
Adoptée à majorité*

Retour à l'élection

Proposition privilégiée:

Que le vote soit au scrutin secret

*Proposée par ADEESE
Appuyée par DSU
Battue à majorité*

Battue à majorité

Responsable des relations internes (3):

Le congrès a reçu la candidature de Benjamin Savard

Adoptée à majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Arthur Van Neste

Adoptée à majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Amélie Beaulé

Adoptée à majorité absolue

Proposition privilégiée:

Que l'on prenne une pause de 1 heure pour manger

Proposée par AGEELG

Appuyée par DSU

Amendement:

Remplacer 1h par 30 minutes

Proposée par CSU

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à majorité

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée:

Que l'on prenne une pause jusqu'à demain, soit dimanche, à 8h30

Proposée par AEMSP

Appuyée par SOGECOM

Amendement:

Que l'on remplace 8h30 par 8h

Proposée par AESCSL

Appuyée par SOGECOM

Battue à majorité

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée:

Que Jaouad Laaroussi soit aux tours de parole aux praesidium.

Proposée par SSMU

Appuyée par SOGECOM

Adoptée à l'unanimité

Responsable aux affaires académiques (1):

Responsable à l'information (1):

Responsable aux communications (1) :

Le congrès a reçu la candidature de Adam Semergian

Adoptée à majorité absolue

Proposition privilégiée:

Que l'on limite la période de question à 10 minutes

Proposée par SOGECCOM

Appuyé par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Que l'on termine les tours de parole

Proposée par AFELC

Appuyé par AGECAR

Adoptée à l'unanimité

Comités :

Comité de formation:

Comité de mobilisation :

Le congrès a reçu la candidature de Ariane Brodeur-Fakhoury

Adoptée à la majorité absolue

Proposition privilégiée:

Que le temps maximum accordée à la période de question soit de 5 minutes par candidat-e-s

Proposée par SOGECOM

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Le congrès a reçu la candidature de Antonin Gilbert

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Xavier Gravel

Battue à la majorité

Le congrès a reçu la candidature de Victor

Adoptée à la majorité absolue

Comité de recherche et des affaires académiques :

Le congrès a reçu la candidature de Amélie Beaulé

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Émile Brassard

Adoptée à la majorité absolue

~~Le congrès a reçu la candidature de Joémie Raymond~~

Battue

Le congrès a reçu la candidature de Olivier Hérard

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Igor Sadikov

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Anne-Sophie Bendwell

Adoptée à la majorité absolue

Comité d'information :

Proposition privilégiée:

Que l'on prenne une pause de 7 minutes

Proposée par AFESH

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Comité du journal :

Le congrès a reçu la candidature de Rémi Grenier

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Xan Choquet

Adoptée à l'unanimité

Comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions :

Proposition privilégiée :

Que les membres du comité doivent recevoir de la formation sur l'inclusion prise en charge par le comité exécutif

Proposée par CSU

Appuyée par AEAUM

Proposition d'amendement:

Que l'on remplace "du comité" par "de tous les comités"

Proposée par AFESH

Appuyée par AGECAR

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée:

Que les membres de tous les comités doivent recevoir de la formation sur l'inclusion prise en charge par le comité exécutif

Proposition d'amendement:

Que l'on remplace inclusion par Diversité, équité, inclusion et anti-oppression

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par DSU

Proposition de sous-amendement :

Que l'on biffe diversité et équité

Proposée par AFESH

Appuyée par SOGECOM

Adoptée à majorité

Retours à l'amendement tel que sous-amendé

Que l'on remplace inclusion par inclusion et anti-oppression

Adoptée à l'unanimité

Retour à la principale telle qu'amendée:

Que les membres de tous les comités doivent recevoir de la formation sur l'inclusion et l'anti-oppression prise en charge par le comité exécutif

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée:

Mise sur table de la proposition

Proposée par AFESPED

Appuyée par SOGECOM

Adoptée à majorité

~~Le congrès a reçu la candidature de Gabriel Landry~~

Battue

Le congrès a reçu la candidature de Marilou

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Bassma

Adoptée à la majorité absolue

Le congrès a reçu la candidature de Xan Choquet

Adoptée à la majorité absolue

Proposition incidente:

Considérant que le code de procédure utilisé aujourd’hui empêche les débats sur la tenue d’une plénière;

Considérant que le code de procédure utilisé aujourd’hui rend difficile la possibilité de ne pas traiter un point à l’ordre du jour ou d’ajourner le congrès;

Considérant que les modifications au code de procédure ici mentionnées restreignent les différents moyens qui peuvent être pris par les délégations en matière de déroulement du congrès, ce qui pourrait alourdir les débats lors du traitement des modifications de la charte;

Considérant qu’une quantité significative d’associations étudiantes prévoient plutôt s’affilier à la session d’automne prochain et qu’il serait important qu’elles puissent participer pleinement aux débats en ce qui a trait aux modifications prévues, notamment en ayant un vote décisionnel;

Considérant que le vote décisionnel est présentement restreint aux associations membres de la CRUES, ce qui représente 11 votes aujourd’hui, alors qu’il y en avait environ le double au dernier congrès - le vote décisionnel étant alors attribué à toutes les assos détenant un mandat d’AG pour participer au congrès de fondation;

Considérant que la charte adoptée au congrès de fondation est fonctionnelle dans sa forme actuelle et que, par exemple, l'absence du chapitre 7 : porte-parolat peut être pallié par un mandat de congrès donné à l'exécutif lui permettant d'effectuer une communication publique concernant la fondation de la CRUES;

Considérant que l'équipe de la CRUES a été élu par intérim seulement, que les éventuelles modifications qui pourraient être apportées aujourd'hui ne concerne pas son travail et que ces modifications pourront être traitées avant l'élection d'une équipe régulière à l'automne;

Considérant qu'un nombre grandissant de délégations doivent partir et que nous devons quitter la salle à 17h;

Considérant qu'il est possible de mandater l'équipe de la CRUES de réaliser temporairement l'esprit de certaines modifications à la charte sans les adopter de façon permanente immédiatement;

Que l'on suspende le code de procédure pour modifier l'ordre du jour pour remplacer le point "4. Charte" par le point "4. mandats à l'équipe de la CRUES.

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AFESH

Adoptée à majorité des deux tiers

3. Budget

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1DHigsvHjZfwoJD7b0B15W9o_YUDyBdndwPD0892qPSQ/edit#gid=240616564

Que la SOGECOM fasse une présentation de la proposition du budget de 5 minutes, suivi d'une période de question-réponse de 5 minutes

Proposée par SOGECOM

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

Que l'on adopte le budget automne 2023 tel que présenté

Proposée par AGES

Appuyée par AFESPED

Proposition d'amendement:

Que la case budgétaire congrès soit augmentée à 20 000\$

Proposée par DSU

Appuyée par AFESH

Question préalable demandée : adoptée aux deux tiers

Adoptée à majorité

Adoptée à l'unanimité

Proposition:

Que le Praesidium soit rémunéré

Proposée par AGEVVM

Appuyée par AFESH

Proposition de mise en dépôt

Proposé par AgEEclg

Appuyé par Sogecom

Adopté à l'unanimité

4. Mandat à l'équipe de la CRUES

Que le comité de coordination mandate un comité à rédiger et présenter lors d'un congrès subséquent:

- un document détaillant les responsabilités de la CRUES en matière d'accommodement de care et de la création d'un safe dans toutes ses activités.
- une politique sur les situations de harcèlements, de discrimination et d'agression de toutes formes.

Proposé par ADEESE-UQAM

Appuyé par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Que le Conseil exécutif, avec approbation du conseil de coordination, puisse diffuser des communiqués de presse écrits au nom de la CRUES jusqu'au prochain Congrès, entre autres sur les sujets de la fondation et des campagnes pour la justice climatique.

Proposée par SOGECOM

Appuyée par DSU

Proposition d'amendement:

Que l'on remplace "justice climatique" par "la campagne adoptée en congrès"

Proposée par AFESH

Appuyée par DSU
Adoptée à l'unanimité

Retours à la principale telle qu'amendé:

Que le Conseil exécutif, avec approbation du conseil de coordination, puisse diffuser des communiqués de presse écrits au nom de la CRUES jusqu'au prochain Congrès, entre autres sur les sujets de la fondation et la campagne adoptée en congrès.

Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt des avis de motion

6. Procédures de fermeture

6.1. Varia

6.2. Fermeture

Proposition de levée

Proposé par AGECLG

Appuyé par DSU

Adopté à l'unanimité